UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

******

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

****

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

(DP)

****

RAPPORT DE FIN DE STAGE EN PSYCHOLOGIE

SUJET :

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DANS LA GESTION DES CONFLITS CONJUGAUX DES COUPLES REÇUS AU CSVH-SEYON

Réalisé et soutenu par :

LAWSON Téyi François-Xavier

Membres du Jury :

Dr. Sylvie DE CHACUS (Présidente)

Dr. Modeste OGNIN (Examinateur)

Dr. Ornheilia ZOUNON (Rapporteur)

Sous la direction de :

Maitre de stage

Abbé AMOUSSOU S. Fulbert

Psychologue/Clinicien

Directeur du CSVH-SEYON

Sous la supervision de

Dr. Ornheilia ZOUNON

Enseignant-Chercheur

DP – FASHS - UAC

Soutenu le 13 Octobre 2023

Mention : Très Bien

Année Académique : 2022-2023

SOMMAIRE

Introduction 9

Chapitre 1 : Cadre institutionnel et déroulement du stage 11

Chapitre 2 : Cadre théorique de la recherche et approche méthodologique 18

Chapitre 3 : Présentation des résultats, analyse et discussion 28

Conclusion 45

Références bibliographiques 47

ANNEXES 52

IN MEMORIA

A

- Mon père LAWSON Togla Laté Edoh Justin

  et

- Ma mère TOHOUE Hounsi Cécile

DEDICACE

A

Tous mes frères et sœurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à :

- Dr. Ornheilia ZOUNON, Enseignant-Chercheur à la FASHS/UAC, pour son encadrement, sa disponibilité et son suivi dans la rédaction de ce mémoire ;
- tout le corps professoral du Département de Psychologie pour leur encadrement de qualité ;
- Abbé AMOUSSOU S. Fulbert, Psychologue/Clinicien, Directeur du Centre de Santé à Vocation Humanitaire (CSVH) SEYON et au personnel pour avoir accepté nous offrir leur cadre empreint de convivialité et leur assistance au quotidien pour le bon déroulement de notre stage ;
- notre sœur Hortense LAWSON pour ses énormes sacrifices consentis au quotidien pour nous assurer un bel avenir. Merci SISTA ;
- tous nos frères et sœurs pour leur soutien et leur amour ;
- toutes les personnes qui se retrouveront à travers ces lignes et qui ont contribué de près ou de loin à ce travail de recherche, recevez ici l'expression de notre profonde gratitude.

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

AMFQ	:	Association de Médiation familiale du Québec
CERAF-Médiation	:	Centre d'Etude, de Recherche et d'Accompagnement Familiale par la médiation
CNAF	:	Caisse nationale des allocations familiales
CNCFM	:	Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale
CSVH	:	Centre de Santé à Vocation Humanitaire
DMF	:	Développement de la Médiation familiale
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
REAAP	:	Réseaux d'Ecoute, d'Appuis et d'Accompagnement des Parents
TCCC	:	Thérapie de Couple Cognitive-Comportemental

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Variables liées à l'âge 28

Tableau II : Autres caractéristiques sociodémographiques des couples accompagnés 30

Tableau III : Sujets reçus en première consultation selon le sexe 31

Tableau IV : Différentes sources de conflits conjugaux 34

Tableau V : Les indicateurs de conflit 36

Tableau VI : Modes de gestions des conflits de couples 37

Tableau VII : Pronostics des individus s'ils continuent les séances 39

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme du CSVH-SEYON 14
Figure 2 : Ages des sujets des couples accompagnés. 29
Figure 3 : Confessions religieuses des membres des couples accompagnés. 31
Figure 4 : Nombre d'années de vie de couple 32
Figure 5 : Différents types d'unions des couples accompagnés 32
Figure 6 : Différents motifs de consultations 33
Figure 7 : Différentes sources de conflits selon le sexe 35
Figure 8 : Rôle du psychologue selon les sujets reçus 38
Figure 9 : Phénomènes observés à la suite des conflits 38
Figure 10 : Taux de satisfaction des sujets 39

RESUME

Dans le cadre des activités pédagogiques de la troisième année de licence en Psychologie, nous avons été amenés à effectuer un stage au Centre de Santé à Vocation Humanitaire (CSVH) SEYON. Lors de ce stage d'une durée de trois mois, nous avons mené notre réflexion critique sur le thème « Accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux des couples reçus au CSVH-SEYON ». Afin de mener à bien notre étude, nous avons adopté une approche mixte. Sept (07) couples monogamiques hétérosexuels ont été accompagnés tout au long de cette recherche. De l'analyse des résultats, il ressort que plusieurs couples font face à des conflits conjugaux. Les sources de conflits sont entre autres le manque d'attention de la part du / de la partenaire, les problèmes de communication, l'ingérence des belles familles dans les histoires du couple, les violences domestiques, les facteurs psychologiques, la dérogation aux devoirs conjugaux, l'éducation des enfants, les problèmes de fertilité, l'absence de cohésion familiale. Par ailleurs, ces mêmes résultats révèlent qu'au Bénin, les accompagnements psychologiques des couples dans le cadre de la résolution de ces conflits est relativement faible.

Mots-clés : conjugalité ; conflits conjugaux ; thérapie de couple, CSVH-SEYON, Bénin.

ABSTRACT

As part of the educational activities of the third year of the Bachelor Degree in Psychology, we had to do an internship at the Centre de Santé à Vocation Humanitaire (CSVH) SEYON. During this three-month internship, we conducted our critical reflection on the theme "Psychological support in the management of marital conflicts for couples received at CSVH-SEYON". In order to carry out our study, we adopted a mixed approach. Seven (07) heterosexual monogamous couples were accompanied throughout this study. From the analysis of the results, it appears that several couples face marital conflicts. The sources of conflicts are, among others, the lack of attention from the partner, communication problems, the interference of in-laws in the couple's affairs, domestic violence, psychological factors. Moreover, these same results reveal that in Benin, the psychological support of couples in the context of the resolution of these conflicts is relatively weak.

Keywords: Conjugality; Marital disputes; Couple therapies, CSVH-SEYON, Benin.

INTRODUCTION

Partout dans le monde, les conflits conjugaux existent et se manifestent d'une façon diversifiée, car, leurs causes sont nombreuses et chaque société est dotée de ces problèmes (Zihalirwa & Cléon, 2018). La gestion de ces conflits conjugaux est un enjeu majeur pour les couples, particulièrement en Afrique où la pression sociale et les normes traditionnelles peuvent aggraver les tensions. Au Bénin, les conflits conjugaux touchent toutes les couches sociales et toutes les régions du pays (Akindès & Aguessy, 2017).

La recherche sur l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux est relativement récente en Afrique. Les travaux existants se focalisent principalement sur les interventions auprès des femmes victimes de violence conjugale (Akindès & Aguessy, 2017). Il s'agit alors principalement d'accompagnement des Violences basées sur le genre (VBG). Les études montrent que les femmes sont plus souvent victimes de violence conjugale que les hommes en Afrique, ce qui nécessite des interventions spécifiques pour les aider à sortir de cette situation (*ibid*).

Les femmes sont le plus souvent victimes de violences conjugales que les hommes en Afrique. Plusieurs études ont montré que les interventions auprès des femmes victimes de violence conjugale étaient efficaces pour améliorer leur santé mentale et leur qualité de vie. Ces interventions comprennent souvent un accompagnement psychologique individuel et/ou de groupe, ainsi que des conseils juridiques et financiers.

Au Bénin, les conflits conjugaux sont généralement gérés de façon culturelle. Quand ce procédé s'avère inefficace, l'alternative est le recours aux divorces et aux tribunaux (Hounkpatin & Kpobgbémabou, 2018). Par conséquent, les études sur les accompagnements psychologiques des couples en situation de conflits conjugaux sont relativement rares.

A la suite d'un conflit conjugal, plusieurs auteurs pensent qu'il faut initier une thérapie de couple (Lamarre, 2009). Si certains auteurs pensent que les conflits sont nécessaires pour la stabilité conjugale (Simel, 1999 ; Brohm, 2017), il est indéniable que les conflits mal gérés contribuent à la dégradation de la vie de couple.

Une étude menée par Johnson et Greenman (2012) a montré que l'accompagnement psychologique de couple est efficace pour réduire les niveaux de détresse émotionnelle et améliorer la communication et la satisfaction conjugale. Heavey et son équipe (2008) ont

également constaté que les couples qui ont suivi une thérapie conjugale obtiennent de meilleurs résultats dans leur relation que ceux qui n'ont pas suivi de thérapie. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude relative à l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux des couples reçus au CSVH-SEYON.

Cette recherche est structurée en trois chapitres dont le premier est relatif au contexte institutionnel qui nous permettra de décrire l'environnement institutionnel dans lequel s'inscrit notre recherche, y compris le contexte, les acteurs clés, en précisant comment ce cadre a influencé la conception de notre rapport. Le cadre théorique qui est le deuxième chapitre permettra d'expliquer les fondements théoriques de notre recherche en mettant en évidence les concepts clés et les travaux antérieurs pertinents. Quant au dernier chapitre, qui concerne la collecte des données, analyse et discussion, il fera objet de détails de la méthodologie de collecte des données que nous avons utilisées en présentant les résultats de manière rigoureuse et discuter de leurs significations à la lumière du cadre théorique.

Chapitre 1 : Cadre institutionnel et déroulement du stage

Ce chapitre traite du cadre institutionnel de l'étude et du déroulement du stage au sein du CSVH-SEYON. Il prend en compte l'historique, la vision, la mission, les objectifs, les activités et la structure organisationnelle du CSVH-SEYON.

1.1. Description du lieu de stage

Le centre de Santé à Vocation Humanitaire (CSVH) SEYON est situé dans le 9ème arrondissement de la commune de Cotonou derrière le stade Général Mathieu KEREKOU à Zogbohouè. Il est limité au Nord par le Stade Général Mathieu KEREKOU, au Sud par Zogbohouè, à l'Est par Sétovi et à l'Ouest par la mairie de Zobgo. Le 9ème arrondissement comprend les quartiers de Fifadji, Vossa Kpodji, Zogbo et Zogbohouè. Selon le recensement de la population de 2013 effectué par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), la population béninoise est estimée à plus de 10 008 749 habitants dont 57691 habitants pour le 9ème arrondissement.

1.1.1. Historique

Le centre SEYON est une structure de l'Archidiocèse de Cotonou (Bénin). Suite aux conclusions du mini-synode du diocésain de 1992 dans l'Archidiocèse de Cotonou, Mgr Isidore DE-SOUZA l'a créé en réponse de l'Eglise catholique aux chrétiens confrontés au risque du syncrétisme face à certains problèmes de santé dont la médecine moderne ne détient pas les solutions. A sa création Mgr Isidore de SOUZA en a confié la charge à M. GOMEZ Eustache, phytothérapeute chrétien. Très vite, un médecin a été associé aux consultations et aux soins en la personne du Dr. EGOUNLETY Gisèle. Après la démission de M. GOMEZ en 2003, c'est elle qui en a assumé la responsabilité jusqu'à fin 2018.

Fonctionnelle effectivement depuis février 1995, le centre reçoit toute personne, homme, femme, de l'enfant au vieillard.

Selon l'Archevêque de Cotonou, le défi majeur de ce centre est d'accueillir et de soigner l'homme africain touché par la maladie et de trouver une thérapeutique adéquate qui associe médecine moderne, médecine traditionnelle et foi chrétienne. Il s'agit d'un Centre de traitement de médecine africaine tenu par des pharmacologues avertis et de foi chrétienne sûre et rassurante. « Ce synode a fait remonter le besoin que ressentent les fidèles catholiques d'avoir un cadre institutionnel catholique qui donne réponse à certaines problématiques de santé que la médecine moderne n'arrive pas à prendre en charge » précise le directeur du centre, le père Fulbert Amoussou, psychologue clinicien.

1.1.2. Vision

La vision du centre SEYON est d'être un centre médico-psychologique de référence en Afrique qui garantit un équilibre sur le plan mental, psychologique et spirituel à toutes les personnes qui y font une demande.

1.1.3. Mission

Le centre de Santé à Vocation Humanitaire SEYON de Cotonou a pour mission entre autres de :

- Prodiguer à toutes personnes souffrant d'une maladie mentale ou autres sortes de maladies des soins essentiels pour la restauration d'un bon état de santé mentale dans le respect des règles de l'éthique médicale ;
- Accompagner par le biais de la phytothérapie des femmes ayant de désir de concevoir.

1.1.4. Objectifs du centre

L'objectif principal du Centre SEYON est de devenir un grand centre de recherche scientifique en thérapeutiques naturelles, surtout africaines.

1.1.5. Activités

Les activités du centre SEYON se concentrent exclusivement sur sept axes : l'accueil, la consultation médicale, la préparation et le conditionnement des médicaments, la pharmacie, l'hospitalisation, l'accompagnement spirituel et l'accompagnement psychologique.

1.1.5.1. L'accueil

Un accueil soigné est réservé aux patients ; ceux-ci sont reçus pour la consultation d'un dossier médical avant d'être orientés vers le laboratoire, la pharmacie ou la consultation médicale.

1.1.5.2. La consultation médicale

Elle est assurée par plusieurs médecins. Après un examen classique, des examens de laboratoire sont demandés pour soutenir le diagnostic médical.

1.1.5.3. La préparation et le conditionnement des médicaments

Le centre produit lui-même la plupart des médicaments phytothérapiques servis aux malades. Lesdits médicaments sont servis en gros aux structures qui le désirent.

1.1.5.4. La pharmacie

Associée aux précédents services, elle constitue le « poumon » de la maison. On y trouve tous les médicaments naturels élaborés à base de plante ainsi que les médicaments de la médecine moderne.

1.1.5.5. L'hospitalisation

Le centre Sêyon dispose de six salles d'une capacité de dix-huit lits destinés aux patients mis en observation en journée et à ceux dont le cas nécessite une hospitalisation, ce service rassure et apaise les malades et leurs parents de par sa proximité avec l'oratoire.

1.1.5.6. L'accompagnement spirituel

L'oratoire est mis à la disposition des usagers du centre pour leurs moments de méditation. Des messes y sont célébrées tous les lundis et jeudi matin à 8h30 à l'intention des malades, de leurs familles et du personnel soignant. Après la messe, les aumôniers reçoivent, écoutent et prient pour ceux qui le désirent.

1.1.5.7. L'accompagnement psychologique

En accompagnement psychologique, le centre reçoit des personnes qui ont besoin d'un soutien pour renforcer leurs ressources intérieures face à un mal-être d'un proche. Il reçoit également des personnes qui ont besoin de trouver le moyen de bien gérer certaines étapes de leur vie (mariage, consécration religieuse et autres engagements importants).

1.1.6. Structure organisationnelle et fonctionnement du CSVH-SEYON

L'entreprise CSVH-SEYON a à sa tête un directeur-psychologue qui est l'organisateur général des activités. Pour atteindre ses objectifs, il met en place une structure organisationnelle constituée de plusieurs services. Le Centre est subdivisé en trois (03) unités à savoir : la Direction générale, le Secrétariat général et les Services (le service administratif (accueil, caisse, comptabilité,) ; le service de soins (la médecine générale, le service de psychologie, le laboratoire et la pharmacie) ; le service de production (service de production et de conditionnement) et le service d'accompagnement spirituel). Le Centre dispose également d'une salle d'attente pour les patients, d'une salle de garde pour le personnel soignant.

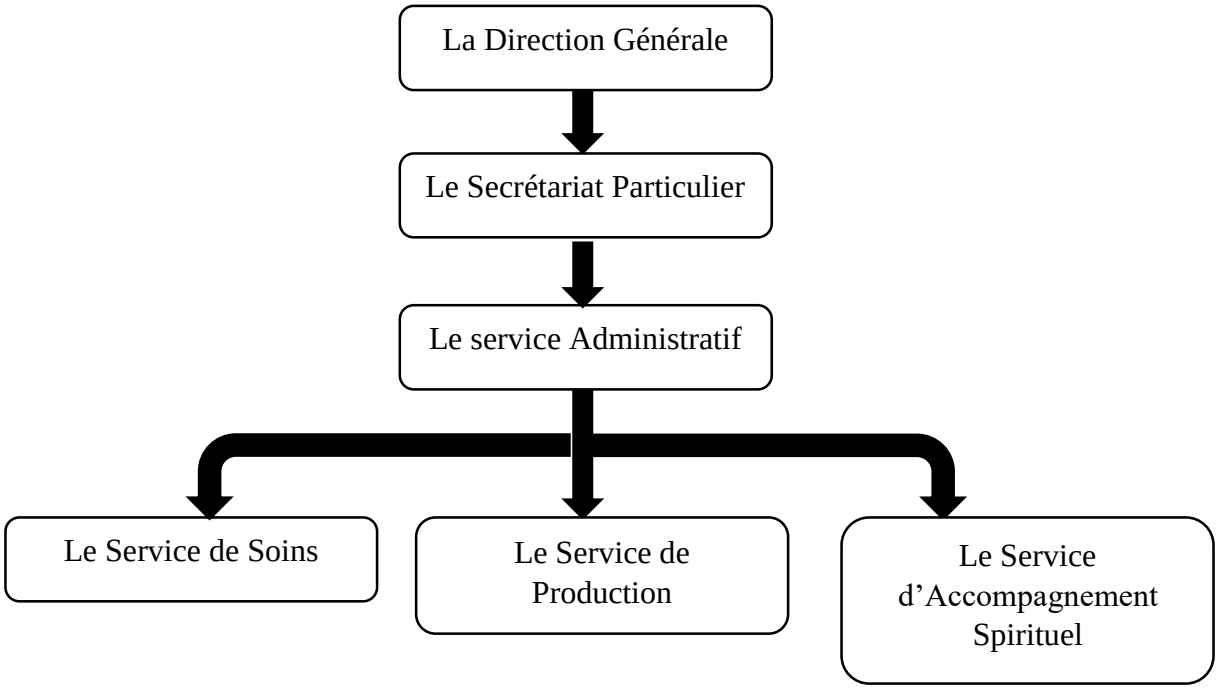

Figure 1 : Organigramme du CSVH-SEYON

1.1.6.1. La direction générale

Elle est la structure centrale du CSVH-SEYON. Elle est dirigée par le Médecin-Psychologue clinicien qui concentre entre ses mains le pouvoir décisionnel. Ses attributions principales sont essentiellement de :

- définir les objectifs globaux du centre et les objectifs spécifiques des services ;
- coordonner les activités de tous les services ;
- centraliser les besoins de tous les services ;
- autoriser tous les engagements de dépenses.

Il gère tout seul la Direction générale qui regroupe en son sein : le service des Ressources Humaines, le service Financier et Comptable, le service Approvisionnement et Logistique et le Secrétariat Particulier.

1.1.6.2. Le Secrétariat particulier

Il est géré par une secrétaire particulière qui assure l'accueil et la gestion du courrier reçu ou à transmettre. De même, ses tâches se résument principalement à :

- accueillir et orienter les patients vers les différents services ;
- élaborer des projets de lettre sur demande du Directeur général ;
- enregistrer et transmettre le courrier traité en confidentiel ;

- gérer la dotation des stocks de fournitures de la direction et l'agenda du Directeur Général.

1.1.6.3. Le service administratif

Il est assuré par la secrétaire particulière. Il a pour fonction la tenue de la caisse, de la comptabilité, l'élaboration dans les délais réglementaires, des états financiers prévisionnels et de fin d'exercice ainsi que l'accueil. Entre autres tâches, il :

- assure l'enregistrement des pièces comptables ;
- participe à l'élaboration des budgets prévisionnels ;
- élaboré les états financiers de fin d'exercices ;
- assure le contrôle de l'exécution budgétaire ;
- assure le recouvrement des créances du centre ainsi que la tenue de caisse.

1.1.6.4. Le service de soin

Il est constitué du service de soin moderne et de la pharmacopée. Le service de soin moderne est assuré par deux médecins qui se relaient assistés d'infirmiers et d'infirmières.

1.1.6.5. Le service de production

Ce service est assuré par une équipe dirigée par deux anciens. Les anciens se chargent de l'approvisionnement en plantes et autres nécessaires. Les autres membres de l'équipe de production viennent en appui dans la chaîne de production pour les différents conditionnements (équipe de la préparation et équipe de mise en bouteille). Les produits finis sont stockés dans un magasin et mis à la disposition de la pharmacie.

1.1.6.6. Le service d'accompagnement spirituel

C'est le service de prédilection du centre. Il est lié au Service de Psychologie et exclusivement dirigé par le Directeur Psychologue clinicien. Il s'agit spécialement de messes et de conseils du psychologue pour aider les patients à puiser leurs forces en esprit pour leur guérison physique.

1.2. Déroulement de stage

Dans cette section, il est question, dans un premier temps, de décrire les activités menées au sein du centre lors de notre stage (travaux exécutés, les constats, les compétences acquises et les apports à la structure) et d'en ressortir les difficultés rencontrées.

1.2.1 Description des activités menées par le stagiaire

Notre stage pratique au CSVH-SÊYON débute le mardi 25 Août 2020 à 8h25min avec l'accueil à nous réservé par le Directeur/ Psychologue du Centre Père Fulbert AMOUSSOU. Nous avons eu droit à une visite guidée par la secrétaire à travers les différents services du Centre. Nous avons pu assister pour la toute première fois à un entretien psychologique mené par le Docteur/Psychologue.

Durant ce stage académique qui a duré trois mois, nous nous sommes appuyés principalement sur les entretiens psychologiques auxquels nous avons pu assister. Le personnel du Centre nous a permis d'avoir accès à certaines informations afin de comprendre le fonctionnement de la structure et les différentes stratégies utilisées.

Lors de ce stage, nous avons participé à plusieurs activités.

- **Au Service d'accueil**

  Nous avons accueilli les patients venus pour différents types de consultations.

- **Au Secrétariat**

Nous avons délivré des factures pour la consultation psychologique, contacté les patients la veille de leur rendez-vous pour le leur rappeler et avoir la confirmation de leur présence au rendez-vous.

- **Au service de Conditionnement et préparation**

  Nous avons participé à la mise en bouteille de certains produits et à leur étiquetage.

- **A la Direction**

Nous avons aidé au classement et à la mise à jour de certains dossiers ainsi qu'à la transmission de certaines données au service de comptabilité.

- **Au service de psychologie**

Au service de psychologie, il nous a été donné d'assister le Docteur-Psychologue lors de certains entretiens avec les patients et de profiter de l'occasion pour échanger sur ces entretiens psychologiques réalisés. Il n'hésite pas à nous entretenir sur les différents procédés cliniques de prise en charge et la gestion des émotions. Aussi sur sa demande nous avons lu quelques écrits de Sigmund Freud tels que : *Abrégés de la psychanalyse et 05 leçons de la psychanalyse* ; FREUD de Roland Jaccard.

1.2.2. Acquis du stage

Ce stage dans son ensemble nous a été instructif et enrichissant. C'était le cadre pour nous de nous confronter au monde du travail. Il nous a permis de faire une immersion dans le quotidien de travail du psychologue. Ce stage a permis de mettre en pratique les connaissances issues des connaissances théoriques acquises auprès de nos enseignants et de les confronter aux réalités du terrain. Les différentes tâches exécutées ont permis d'étendre et d'approfondir notre champ de connaissances notamment en Psychologie Clinique.

1.3. Difficultés

Les difficultés rencontrées lors de notre stage peuvent être mesurés sur deux dimensions. En premier lieu, les difficultés externes qui énumèrent les problèmes ne dépendant pas du centre mais de facteurs externes. D'autre part, il sera question d'énumérer les difficultés internes qui sont propres au CSVH SÊYON.

1.3.1. Difficultés externes

Lors du stage académique, nous avons été confrontés un certain nombre de difficultés liées principalement à la réadaptation des mesures sanitaires opérées au niveau des différents centres de santé face à la pandémie du COVID-19. D'autre part, le manque d'objectifs de stage exigés du Département de Psychologie par la structure d'accueil dans le but de savoir dans quel cadre délimiter nos travaux dans le CSVH SÊYON nous a fait défaut.

Par ailleurs, étant donné qu'il s'agit d'une structure de l'église catholique, un grand nombre d'informations n'est pas mise à la disposition du public.

Enfin, le centre ne dispose que d'un seul psychologue et étant le premier stagiaire reçu dans le département de psychologie du centre, toutes les difficultés se sont alors présentées quant à l'élaboration d'un document scientifique bien fourni.

1.3.2. Difficultés internes

La principale difficulté interne est due au fait que nous n'avions pas effectué de stages d'immersion lors des années académiques antérieures. Cela a démontré notre manque d'expérience dès les débuts du stage. Nous avons été confronté au manque de confiance des patients qui n'ont pas souhaité notre présence lors de leurs entretiens avec le psychologue.

En outre, la grande majorité des patients confondent l'entretien psychologique à la confession avec le prêtre (la proximité psychologue-patient remet en cause la proximité prêtre-fidèle).

Chapitre 2 : Cadre théorique de la recherche et approche méthodologique

Ce chapitre est consacré à la présentation du cadre théorique et de la méthodologie de l'étude.

Cette partie renferme le point des deux mois de travaux d'expérimentations effectués tout après les cinq semaines de stage académique en institution. Ce travail a succédé à un long fil de réflexions, d'observations avant, pendant et après notre stage en institution. Juste après cela nous avons passé deux mois à élaborer, planifier ce travail, penser et concevoir notre méthode, nos objectifs et mobiliser les ressources nécessaires pour la réussite de cette étude. Enfin, lorsque tout fut prêt, nous avons exposé le protocole et notre plan d'action au directeur du centre qui nous a donné son autorisation et nous a accompagnés tout au long de ce projet. Après ce fut le tour de l'équipe soignante à laquelle nous avons fait la description dudit projet au cours d'un staff et nous avons eu des avis et des encouragements pour l'initiative.

2.1. Définitions

En général la définition et l'explication des concepts mis en jeu dans la formulation d'un sujet de recherche occupent une place importante. La clarification de quelques concepts clés de notre sujet permettra de mieux appréhender de quoi il est question et de mieux nous situer dans l'usage des différents concepts.

2.1.1. Conjugalité

Du latin *conjugalis*, la conjugalité est un terme venant du verbe *conjugare* qui signifie « unir ». (*Dictionnaire étymologique et historique du français*, p. 230)

Selon *Le Petit Larousse* (2010) la conjugalité se définit comme l'« Etat de conjoint (chacun des deux époux considéré par rapport à l'autre) » ou la « vie conjugale ».

Selon la même source, le mot époux peut être défini comme une « personne unie à une autre par le mariage ».

Il ressort de ces différentes définitions que la vie conjugale faisait généralement appel à la notion de mariage. Mais ces différentes définitions ne prennent pas en compte toutes les réalités sociales et, la notion de couple elle-même tend à changer de connotation à travers le temps et d'une société à une autre.

Au Québec par exemple, la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation, le Code civil du Québec* reconnait trois formes d'unions : le mariage, l'union civile et l'union de fait (Okalla Bana, 2015).

Selon cette loi sus-citée, « sont des conjoints les personnes liées par un mariage ou une union civile. Sont assimilés à des conjoints, à moins que le contexte ne s'y oppose, les conjoints de fait. Sont des conjoints de fait, deux personnes de sexe différent ou de même sexe, qui font vie commune et se présentent publiquement comme un couple, sans égard, sauf disposition contraire, à la durée de leur vie commune… ». (*ibid*)

Au Bénin, « le mariage était soit régie par le droit coutumier, soit par le droit moderne. L'avènement du *Code des personnes et de la famille* en 2004 a mis fin à ce pluralisme juridique car il ne reconnaît qu'une seule forme de mariage : celui célébré devant l'officier de l'état civil. Les autres formes d'union ne sont plus désormais du mariage, le Code ayant abrogé les coutumes. » (Honvou, 2016).

Selon le *Vocabulaire juridique* (2014) le couple désigne l'« union que forment un homme et une femme entre lesquels existent des relations charnelles (*copula carnalis*) et en général une communauté de vie, soit en mariage (couple légitime, union conjugale), soit hors mariage (union libre) ; se dit parfois de deux individus du même sexe qui vivent ensemble »

Dans le cadre de cette étude, nous allons nous baser sur les différents types de couples suivants :

- **L'union conjugale légitime ou mariage civil :** celle célébrée devant l'officier de l'état civil. Il est célébré conformément aux dispositions du code des personnes et de la famille et est déclaré au Registre national des personnes physiques par l'officier de l'état civil (Loi n°2020-34 du 06janvier 2021, Article 6).
- **L'union conjugale coutumière** : union célébrée selon les normes coutumières les croyances religieuses et pratiques sociales. Elle peut être soit **monogamique** ou **polygamique**.
- **L'union libre :** se dit d'une union hors mariage. Dans ce type d'union, « les partenaires ne sont pas assujettis aux obligations légales (…) tels le devoir de respect, fidélité, secours et assistance et l'obligation de faire vie commune, ni même l'obligation de contribuer selon leurs facultés respectives aux charges du ménage »

(Provost, 2011). Chacun des deux partenaires « peut pleinement et librement disposer de ses biens comme il l'entend au même titre que tout autre célibataire » (*ibid*).

2.1.2. Conflits conjugaux

Le conflit conjugal est "un désaccord émotionnel persistant entre les membres d'un couple, caractérisé par des échanges négatifs et des sentiments de frustration, de colère ou de mécontentement" (Gottman & Silver, 1999).

Pour Johnson (2008), c'est "une interaction interpersonnelle complexe où les partenaires expriment leurs désirs, leurs besoins, leurs frustrations ou leurs préoccupations de manière divergente, ce qui peut entraîner des tensions et des discordes au sein de la relation conjugale".

Dans son livre intitulé *Mesure et démesure du couple* (2004), Kellerhals définit les conflits conjugaux comme étant la perception, par les conjoints, d'un mal fonctionnement sérieux et récurrent - une gêne ou tension jugée comme importante ou grave par les partenaires - dans l'un des secteurs du processus d'adaptation.

Bradbury et Fincham (1990) quant à eux décrivent le conflit conjugal comme "un processus dynamique de désaccord entre les conjoints, impliquant des différences d'opinions, de besoins ou d'attentes, et pouvant varier en intensité, en fréquence et en résolution".

Selon Widmer et *al* (2002), parler de conflit conjugal, c'est « évoquer les cas de non-concordance entre les attentes des membres du couple ». Parmi les indicateurs du niveau de conflit conjugal, on note **la fréquence des disputes qui résultent de ces divergences**, **la gravité des disputes**, **la rapidité des réconciliations** et **la présence des conflits latentes dans le couple** (*ibid*).

2.1.3. Thérapie de couple

La psychothérapie peut être définie comme un « processus interpersonnel désigné pour apporter des modifications au niveau des sentiments, de la cognition, des attitudes et comportements qui sont reconnus pénibles par la personne qui recherche de l'aide d'un professionnel qualifié » (Strupp, 1978).

D'après le *Grand Dictionnaire de la Psychologie*, la **thérapie de couple** est une « thérapie axée sur l'aménagement de détails – principalement ceux de l'emploi de temps – de la vie en commun d'un couple afin de la rendre plus satisfaisante pour la famille et pour le couple lui-même ». C'est une intervention psychologique conduite auprès d'un couple et

ayant comme cible d'intervention la dynamique conjugale (Gurman & Fraenkel, 2002) pour le traitement de la détresse conjugale (Mondor, 2009).

Cette thérapie conjugale regroupe plusieurs approches dont les principales sont la thérapie conjugale cognitive-comportementale, la thérapie conjugale centrée sur les émotions, la thérapie conjugale systémique et la thérapie conjugale psychodynamique (Mondor, 2009).

2.2. Revue de littérature

Cette séquence est dédiée aux études antérieures consacrées à notre sujet de recherche. Cet exercice à le double avantage de nous situer sur le niveau actuel des études dans ce domaines et de nous éviter le plagiat.

De nombreuses études ont été menées dans le domaine de l'accompagnement psychologique des conflits conjugaux. En parcourant ces différentes études, il ressort que les causes des conflits conjugaux sont nombreuses.

Dans son essai de 3e cycle sur les *Conflits et ruptures dans le couple* (2009), Lamarre note comme sources de conflits dans le couple : les comportements, de l'un ou l'autre des conjoints, les conflits liés à la vie de tous les jours puis la distance physique de l'un ou l'autre des conjoints, le manque d'engagement qui est suivi des conflits portant sur la sexualité, ce qui entoure les enfants, les problèmes d'infidélité, le fait que l'un ou l'autre des partenaires serait trop envahissant et enfin les conflits liés aux décisions reliées à la maison. Par ailleurs, « il arrive parfois que l'insatisfaction conjugale soit en lien avec un problème de santé mentale chez l'un ou l'autre des partenaires. »

Quant à Widmer et *al* (2002), ils trouvent que les conflits peuvent avoir entre autres comme origine : la non-concordance des images ou attentes – buts prioritaires, formes de cohésion - envers la famille émanant des divers membres du groupe; la concurrence des rythmes et objectifs individuels et collectifs - vie de travail, loisirs, rythmes quotidiens – dans la famille; l' écart entre les « modèles » de couples valorisés et les moyens dont le groupe dispose pour réaliser ses aspirations (par exemple l'écart entre des conceptions assez traditionnelles du « confort familial » et les ressources à disposition; écart entre ce qui est vu comme nécessaire pour le « bien de l'enfant » et les ressources culturelles et psychologiques du couple, etc.); les tensions éventuelles entre les attentes mutuelles (au plan des rôles notamment) des sexes et générations en présence; l'incompatibilité ou incommensurabilité des idéologies et croyances des membres de la famille.

Dans une étude menée en 2018, Zihalirwa et Nyamashara arrivent à la conclusion que les conflits conjugaux sont entrainés par l'infidélité, le manque de langage d'amour, l'absence de l'un des conjoints et / ou les rentrées tardives à la maison, la pauvreté, l'incompatibilité et / ou l'insatisfaction sexuelle, l'alcoolisme, les violences domestiques, le manque de communication, vivre dans la famille de l'un des conjoints, la coutume, donner des enfants mono-sexes. Par ailleurs, évoquant les conséquences de ces conflits, les mêmes auteurs font la remarque que les conflits conjugaux influencent négativement le bien-être familial, entrainent des actions irresponsables (bagarres, suicide, assassinat, séparation des couples), sans oublier les conséquences sur les enfants (non scolarisation des enfants (48%), les enfants délaissés mal à l'aise (59,9%) et certains enfants qui abandonnent leurs familles) et sur l'entourage. L'une des solutions proposées à l'issue de cette étude est d'implanter des cabinets de consultation psycho-clinique afin d'aider la population en générale et les couples en particulier pour la résolution des conflits conjugaux et autres problèmes d'ordre psychologique

Dans son mémoire de Master en Psychologie Clinique consacrée à l'*Étude des liens entre les dynamiques relationnelles des couples de jeunes adultes, la satisfaction conjugale et sexuelle et les effets du temps des relations de couple* (2021), Gonay a pu établir un lien entre la satisfaction des relations de couple et les expériences familiales vécues. Selon cette même étude, les conflits conjugaux seraient naturellement corrélés à l'insatisfaction conjugale et ainsi à la séparation des couples. Comme solutions aux conflits conjugaux, l'auteur pense qu'une bonne communication permet une protection inéluctable à l'usure des relations de couple. Une autre « clefs » qui aide deux partenaires à entretenir une relation de couple positive est « l'amitié » (la complicité).

Par ailleurs, la gestion des conflits conjugaux est un sujet de recherche important dans le domaine de la psychologie conjugale. De nombreux chercheurs ont étudié l'efficacité de l'accompagnement psychologique dans la résolution des conflits conjugaux

Dans leur étude publiée en 2018, Baucom et *al*. ont examiné l'efficacité de la thérapie de couple cognitive-comportementale (TCCC) pour la gestion des conflits conjugaux. Les résultats ont montré que la TCCC était efficace pour réduire les conflits conjugaux et améliorer la communication entre les partenaires.

2.3. Problématique

A ce jour, divers auteurs (Carruthers et Hood, 2004 ; Diener, 1984 ; Seligman, 2004) traitent du bien-être sans le définir ou en l'associant à d'autres concepts tels que le bonheur, la joie, l'optimisme, le sentiment d'accomplissement, la foi, la passion, le « flow », la satisfaction face à une sphère de la vie et la vitalité. Comme Dagenais-Desmarais (2010), d'autres auteurs qualifient le bien-être par diverses expressions : bien-être affectif, bien-être émotionnels, bien-être subjectif et bien-être psychologique, sans véritablement les définir, les distinguer ou les justifier. Mais le bien-être psychologique se définit par le sentiment de bien-être, la perception de soi, les symptômes de détresse et l'adaptation de la personne au mariage, au rôle de parent et au travail selon Bryant et Veroff (1982).

Cependant, force est de constater de par le monde et principalement dans notre contexte actuel au Bénin, que le bien-être des couples en général est soumis à de rudes épreuves à cause des conflits conjugaux qui sont eux inévitables. C'est dans ce sens que le psychologue Jérôme Guay (2014) a observé qu'il n'y a pas de vie de couple sans conflits ; les conflits sont inévitables, car la vie de couple et familiale constitue une des expériences de vie les plus stressantes qui soient, et donc exige de très grandes capacités d'adaptation. Selon l'Association des Scouts du Canada (2000) cité par Jacquier (2006) : « le conflit est inévitable, subjectif et générateur de changement ». Par ailleurs, on observe que plusieurs facteurs sont à la solde des conflits conjugaux et empêchent l'épanouissement du couple. A cet effet, Choi et Marks (2008) affirment que les conflits conjugaux sont associés à une augmentation de la présence de problème de santé mentale telle que la dépression. Le conflit génère des sentiments négatifs : anxiété, colère, violence, peur du rejet, de la rupture de la relation (Picard et Marc, 2015). Jérôme Guay (2014) ajoutera que les sources de stress générées par les conflits conjugaux qui causent la frustration et l'insatisfaction sont nombreuses : le partage des tâches domestiques, l'argent, l'éducation des enfants, les relations sexuelles, l'harmonisation entre les besoins de la famille et les besoins extérieurs (carrières, parenté, amis, récréation), les relations avec les beaux-parents. Une fois déclenché, un conflit a tendance à s'auto-entretenir. Il faut comprendre par-là que les protagonistes, dominés par leurs émotions, perdent distance et lucidité face à la situation ; chaque attaque de l'un relance la riposte de l'autre ; tous veulent avoir le dernier mot. Ainsi donc, ils ne trouvent pas d'issue à cet emballement et le conflit tend à devenir structurel selon Picard et Marc (2015). Plusieurs études réalisées (Doss et al. 2004) ont montré que les sources de conflits les plus importants sont reliées à l'affection, à la communication, aux

doutes par rapport au futur de la relation, aux comportements irrespectueux et à l'exclusivité. Également, il importe de mentionner la notion de territorialité dans la relation entre partenaires qui constitue une source de conflit conjugal. C'est à ce titre que Orathinkal et Vansteenwegen (2006) dans une étude a montré qu'au sein de la vie de couple, certains territoires jouent un rôle important. Les partenaires ont besoin d'attention, de maîtriser leurs idées et sentiments propres, d'avoir le contrôle, un refuge, des objets utilitaires, certaines tâches et leur propre corps. Outre les sources et les manifestations des conflits conjugaux, intervient la notion de gestion des conflits conjugaux. Un conflit peut jouer un rôle positif. C'est souvent l'occasion d'aborder ce qui pèse sur la relation, d'éliminer les sources de discorde, de redéfinir les bases d'une nouvelle harmonie, de rechercher un meilleur équilibre (Picard et Marc, 2015). Mais, on remarque en général une mauvaise gestion des conflits conjugaux, ce qui renforce les difficultés au sein du couple sur divers plans mais surtout psychologique, ce qui va engendrer des conséquences graves. Au Québec par exemple, environ la moitié des couples mariés ne parviendront pas à résoudre leurs conflits et mettront un terme à leur relation (Milan & *al*., 2006). Le conflit étant l'expression de la complexité des rapports humains, la solution ne peut être que complexe. Selon Jacquier (2006), il y a rarement une réponse parfaite à un conflit car toute solution trouvée et mise en œuvre peut devenir la base d'un nouveau conflit. Tant bien que mal, en réponse au conflit, les partenaires du couple recherchent, trouvent ou tentent de trouver une solution. Plusieurs recherches (Christensen et Heavey, 1990 ; Ridley et al., 2001) menés dans ce sens ont permis de comprendre que les membres du couple réagissent différemment face aux conflits et que cette différenciation est marquée par le continuum de la satisfaction conjugale. Ainsi, tout ceci peut amener les partenaires à chercher de l'aide auprès d'un professionnel tel le psychologue, car les conflits génèrent assez de souffrances psychologiques. Pour Widmer et *al*. (2014), la gestion des conflits et des désaccords est cruciale dans la dynamique relationnelle ; en tant que telle, elle occupe une part importante des recherches en psychologie du couple. Face à cette réalité la gestion des conflits conjugaux requiert une implication capitale de l'accompagnement psychologique. « Il ne fait donc pas de doute que la thérapie conjugale augmente la satisfaction conjugale davantage que si aucun traitement n'avait été apporté » soutiennent Christensen et Heavey (1999).

Cette préoccupation explique l'initiative de notre recherche ainsi formulée : **l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux des couples reçus au CSVH-SEYON.** Le problème sur lequel nous nous penchons dans cette recherche

nous amène à nous demander ce que provoque les conflits conjugaux sur la relation de couple et comment l'accompagnement psychologique favorise la gestion efficace des conflits conjugaux. Dans cette logique, la question qui oriente notre recherche s'énonce comme suit : qu'est-ce que l'accompagnement psychologique peut apporter aux couples à travers la gestion des conflits conjugaux ?

2.4. Objectifs de la recherche

2.4.1. Objectif général

Notre recherche vise principalement à étudier la nécessité de l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux pour le bien-être des couples.

2.4.2. Objectifs spécifiques

De notre objectif général émergent deux objectifs spécifiques à savoirs :

- expliquer comment les conflits conjugaux provoquent et amplifient l'instabilité de la relation de couple ;
- montrer l'apport de l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux pour l'épanouissement du couple.

2.5. Hypothèses de la recherche

2.5.1. Hypothèse générale

L'hypothèse générale qui répond à notre question de recherche est que : l'accompagnement psychologique contribue au bien-être des couples en situation de conflit conjugal.

2.5.2. Hypothèses spécifiques

De façon spécifique, nous formulons les hypothèses que :

- Les conflits conjugaux suscitent et renforcent l'instabilité de la relation de couple ;
- L'accompagnement psychologique favorise la gestion efficace des conflits conjugaux.

2.5.3. Méthode

Cette recherche est essentiellement de nature qualitative d'une part (mobilisée parce qu'elle a le mérite de donner sens aux phénomènes tels qu'ils se présentent, à travers l'observation, la description, l'interprétation et l'appréciation du milieu) avec quelques données quantitatives qui nous permettront d'établir certaines statistiques.

2.5.4. Participants

La population de l'étude est l'ensemble des couples dans le centre qui se sont rendus disponibles dans un premier temps pour un accompagnement psychologique de la gestion de leur conflit au centre humanitaire de SEYON. Le choix de la technique d'échantillonnage se penchera sur les techniques non probabilistes de choix raisonné.

Critères d'inclusion

Les critères d'inclusion de cette recherche sont entre autres :

- avoir vécu un cas de conflit conjugal ;
- avoir suivi un accompagnement psychologique dans la gestion de ce conflit au CSVH-SÊYON ;
- avoir une résidence dans le cadre géographique de la recherche ;
- donner son consentement éclairé dans le cadre de cette étude.

2.5.5. Techniques et outils

Nous avons privilégié comme techniques de collecte de données, d'abord les entretiens individuels, semi structurés parce qu'elles permettent de comprendre avec plus d'intensité les différentes difficultés auxquelles font face les couples pendant la gestion des conflits conjugaux à partir des points de vue, des opinions, et des observations. Nous avons ensuite tenu compte de recherche documentaire, et l'observation directe.

2.5.5.1. L'observation

L'observation permettra dans un premier de faire des constats et de ne pas succomber à des jugements de valeurs. Il s'agit de vivre de plus près les effets de l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux des couples reçus au Centre de Santé à Vocation Humanitaire SÊYON, afin de mieux confronter les informations, issues des sources écrites, qui seront collectées auprès des personnes interviewées et la réalité du terrain.

2.5.5.2. Le guide d'entretien

Les entretiens permettent dans le cadre de cette recherche, de collecter les données auprès de tous les acteurs concernés par cette recherche sur l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux des couples reçus au Centre de Santé à Vocation Humanitaire SÊYON. Au cours de la collecte des données, une série de questions seront posées aux enquêtés afin d'obtenir des informations utiles au sujet de recherche. Un guide d'entretien servira à cet effet de collecter les informations.

Le guide d'entretien est constitué de plusieurs items (33 items au total) constitués de différents types de questions (questions ouvertes, semi-ouvertes ou fermées) selon les besoins de l'étude. Il permet de questionner et de recueillir les réponses de chaque membre du couple.

2.5.5.3. Techniques de traitement et d'analyse des données

Les différentes données collectées ont été saisies dans des feuilles de calculs du logiciel Microsoft Excel, ce qui a facilité les différentes analyses et la réalisation des graphiques.

Chapitre 3 : Présentation des résultats, analyse et discussion

Ce chapitre nous présente les données collectées dans le cadre de cette recherche.

3.1. Résultats

A l'issue des accompagnements psychologiques effectués au cours de notre stage, plusieurs données ont pu être collectées sur les couples qui remplissaient les critères d'inclusions.

Tableau I : Variables liées à l'âge

	Tranches d'âges					
Variables	24 à 31 ans	32 à 39 ans	39 à 48 ans	**Moyennes**	**Minimum**	**Maximum**
Hommes	2	3	2	35	30	42
Femmes	6	1	0	27,43	24	33
Totaux	8	4	2			

D'après les données présentées dans ce tableau, les couples reçus peuvent être classés en trois classes d'âge. La classe modale de ces dernières est l'intervalle [24 à 31 ans [. La moyenne d'âge est de 35 ans pour les hommes contre 27,43 ans pour les femmes. L'âge minimum est de 24 ans chez les femmes et de 30 ans chez les femmes. En ce qui concerne l'âge maximum, il est de 33 ans pour les femmes et de 42 ans pour les hommes. On en déduit que la plupart des couples accompagnés au cours de cette études sont constitués d'adultes et de jeunes adultes.

Par ailleurs, il est à noter que le nombre de couples accompagnés diminue avec l'augmentation de l'âge. On pourrait en déduire que l'une des causes des conflits conjugaux est l'absence de maturité des partenaires.

Ces différentes données sont représentées sur la figure suivante pour une meilleure comparaison :

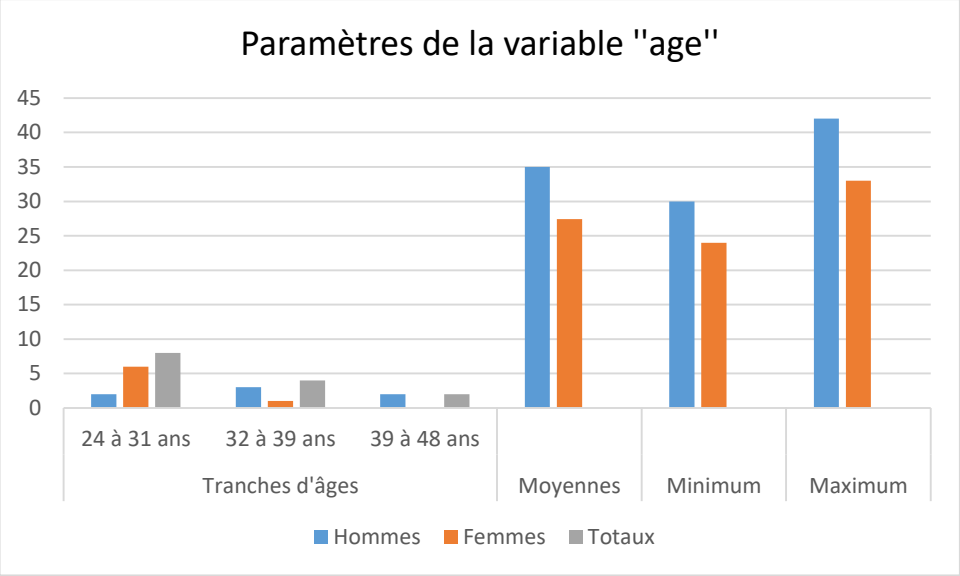

Figure 2 : Ages des sujets des couples accompagnés.

Le tableau II nous présente plusieurs variables liées aux caractéristiques sociodémographiques des couples que nous avons accompagnés lors de notre étude. Ces variables renseignent sur les confessions religieuses, le niveau d'instruction, et les groupes sociolinguistiques.

Les caractéristiques sociodémographiques de ces couples se présentent comme suit :

Tableau II : Autres caractéristiques sociodémographiques des couples accompagnés

Variables	**Effectifs**		**Totaux**
Confessions Religieuses	**Hommes**	**Femmes**	
Catholiques	3 (42,86%)	3 (42,86%)	6 (42,86%)
Protestants	1 (14,29%)	2 (28,57%)	3(21,43%)
Evangéliques	1 (14,29%)	1 (14,29%)	2 (14,29%)
Pratiques endogènes	2 (28,57%)	1 (14,29%)	3 (21,43%)
Niveau d'Instruction			
Universitaire	2 (28,57%)	1 (14,29%)	3 (21,43%)
Baccalauréat	2 (28,57%)	2 (28,57%)	4 (28,57%)
BEPC	3 (42,86%)	2 (28,57%)	5 (35,71 %)
CEP	0	2 (28,57%)	2 (14,29%)
Groupes Sociolinguistiques			
Fon	3 (42,86%)	2 (28,57%)	5 (35,71%)
Mina	1 (14,29%)	3 (42,86%)	4 (28,57%)
Goun	2 (28,57%)	2 (28,57%)	4 (28,57%)
Nago	1 (14,29%)	0	1 (7,14%)
Total	7	7	14 (100%)

Dans le cadre de la présente étude, nous avons rencontré des sujets appartenant à plusieurs confessions religieuses. La plupart de ces sujets appartiennent à diverses congrégations chrétiennes. Cela peut se justifier par la nature confessionnelle du CSVH-SEYON. La *Figure 3* ci-dessous nous présente les différentes confessions religieuses rencontrées.

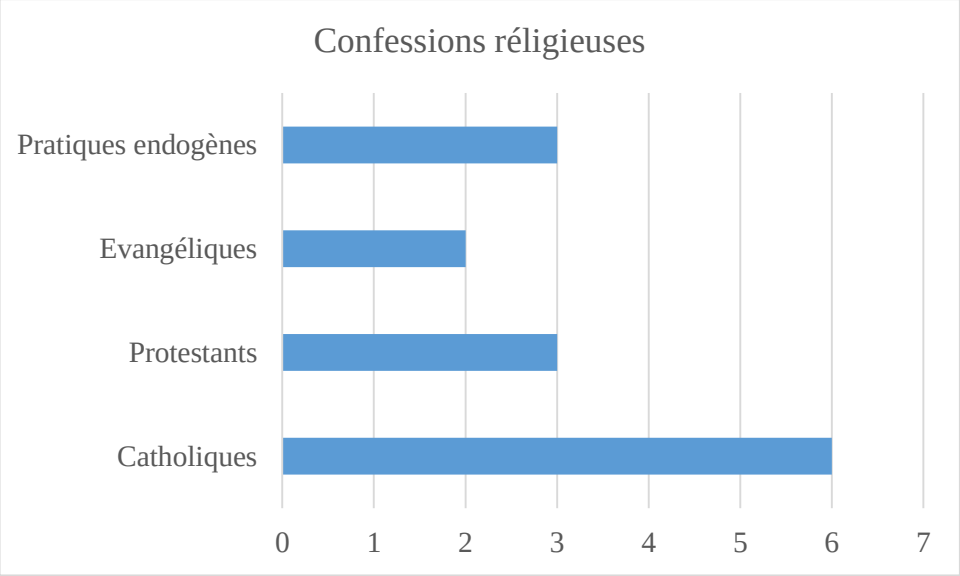

Figure 3 : Confessions religieuses des membres des couples accompagnés.

En se penchant sur les sexes des sujets reçus en première consultation, on se rend compte que la majorité des sujets qui formulent le souhait d'être accompagnés sont des femmes (71,43%). Ces données sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau III : Sujets reçus en première consultation selon le sexe

Sexe	Sujets reçus en premier	Pourcentage (%)
Hommes	2/7	28,57
Femmes	5/7	71,43
Total	7/14	100

Une analyse du nombre d'années de vie de couple nous amène au constat que la majorité des couples accompagnés sont des couples relativement jeunes. La moyenne du nombre d'années de vie conjugale de ces couples est de 3,43 ans. La figure 3 nous montre que plus les couples vieillissent, plus le taux de couples accompagnés diminue.

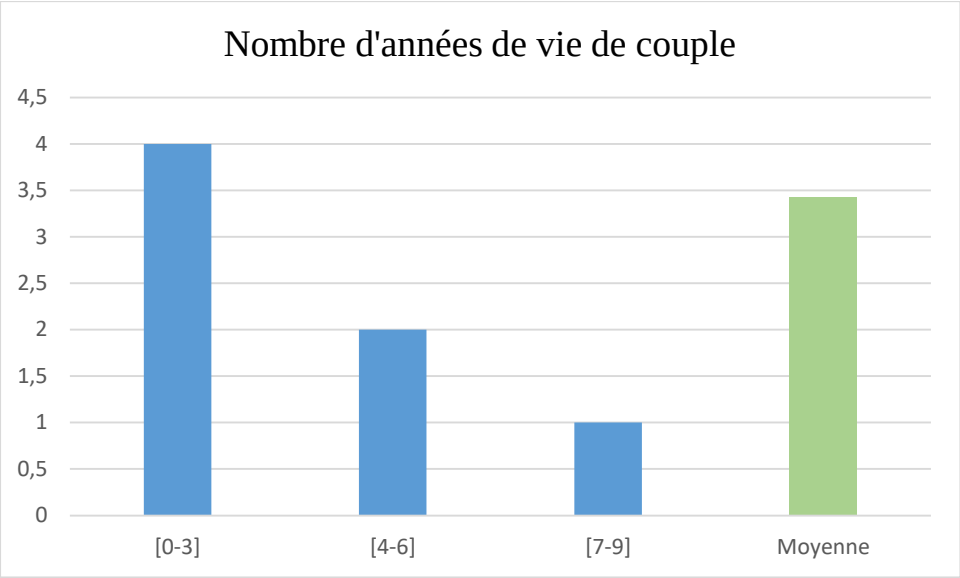

Figure 4 : Nombre d'années de vie de couple

Différents types d'unions ont été enregistrés au cours de cette étude. Si les unions coutumières monogamiques enregistrent le taux le plus important pour les couples rencontrés (42,86%), nous n'avons pas pu enregistrer d'union coutumière polygamique. Quant aux unions civiles et au concubinage, nous avons pu les enregistrer en taux égaux (28,57%).

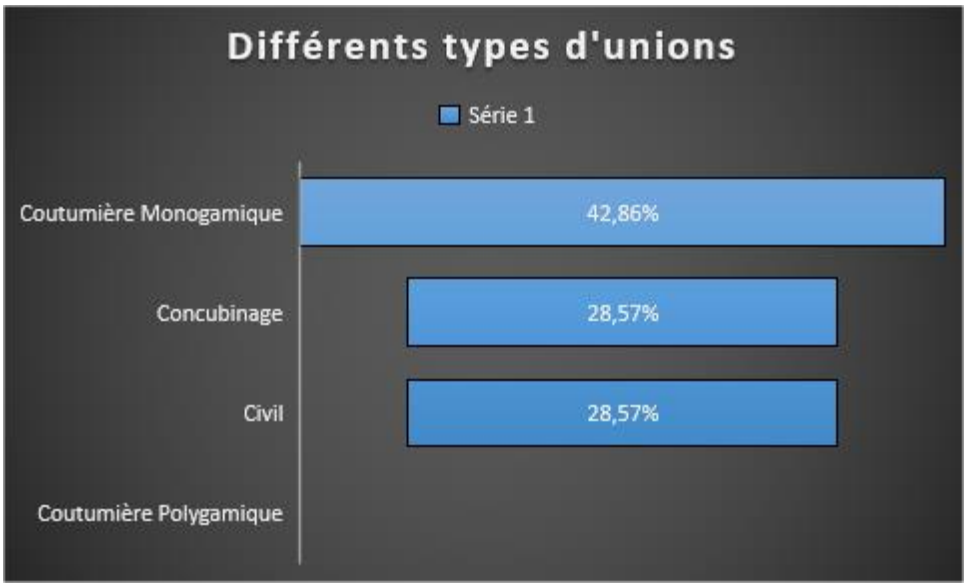

Figure 5 : Différents types d'unions des couples accompagnés

Les sujets reçus en premier entretien consultent pour plusieurs motifs qui, la plupart du temps ne renvoient pas à leurs difficultés conjugales. Si la plupart des sujets se plaignent

d'insomnie et de dépression (respectivement 71,43% et 57,14%), d'autres se plaignent également de troubles émotionnels et troubles de comportement (respectivement 42,86% et 28,57%).

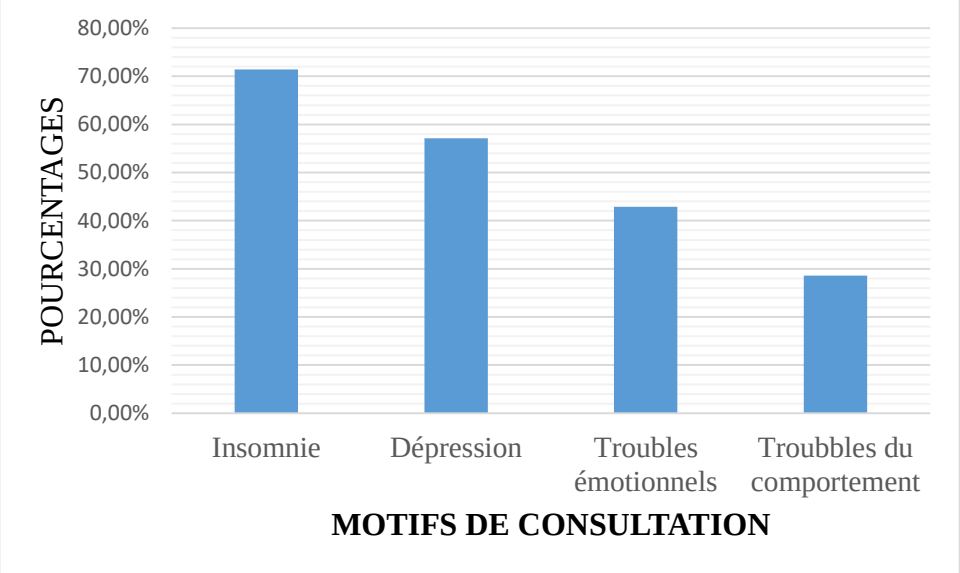

Figure 6 : Différents motifs de consultations

Dans le but de connaitre les différentes sources de conflits, notre outil nous a permis de recueillir plusieurs causes qui sont à la base de ces conflits. Ces sources de conflits ont été évoqués en proportions différentes comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau IV : Différentes sources de conflits conjugaux

Sources de conflits	Femmes	Hommes
Manque d'attention de la part du / de la partenaire	71,43%	85,71%
Problèmes de communication	71,43%	71,43%
L'ingérence des belles familles dans les histoires du couple	42,86%	71,43%
Violences émotionnelles	71,43%	28,57%
Dérogation aux devoirs conjugaux	28,57%	71,43%
Education des enfants	57,14%	28,57%
Mensonges	28,57%	57,14%
Problème de fertilité	28,57%	57,14%
Absence de cohésion familiale	42,83%	28,57%
Difficultés financières	42,83%	28,57%
Infidélité	57,14%	14,29%
Différences culturelles	28,57%	28,57%
Différences de personnalités	0,00%	28,57%

Il est à noter que les taux de ces différentes sources de conflits varient selon le sexe. Si la source de conflits la plus fréquemment évoquée chez les hommes est le manque d'attention de la part de la conjointe (85,71%), les femmes ajoutent en plus de cette source les problèmes de communication et les violences émotionnelles en proportions égales (71,43%). Ces différences de taux sont représentées sur la figure suivante :

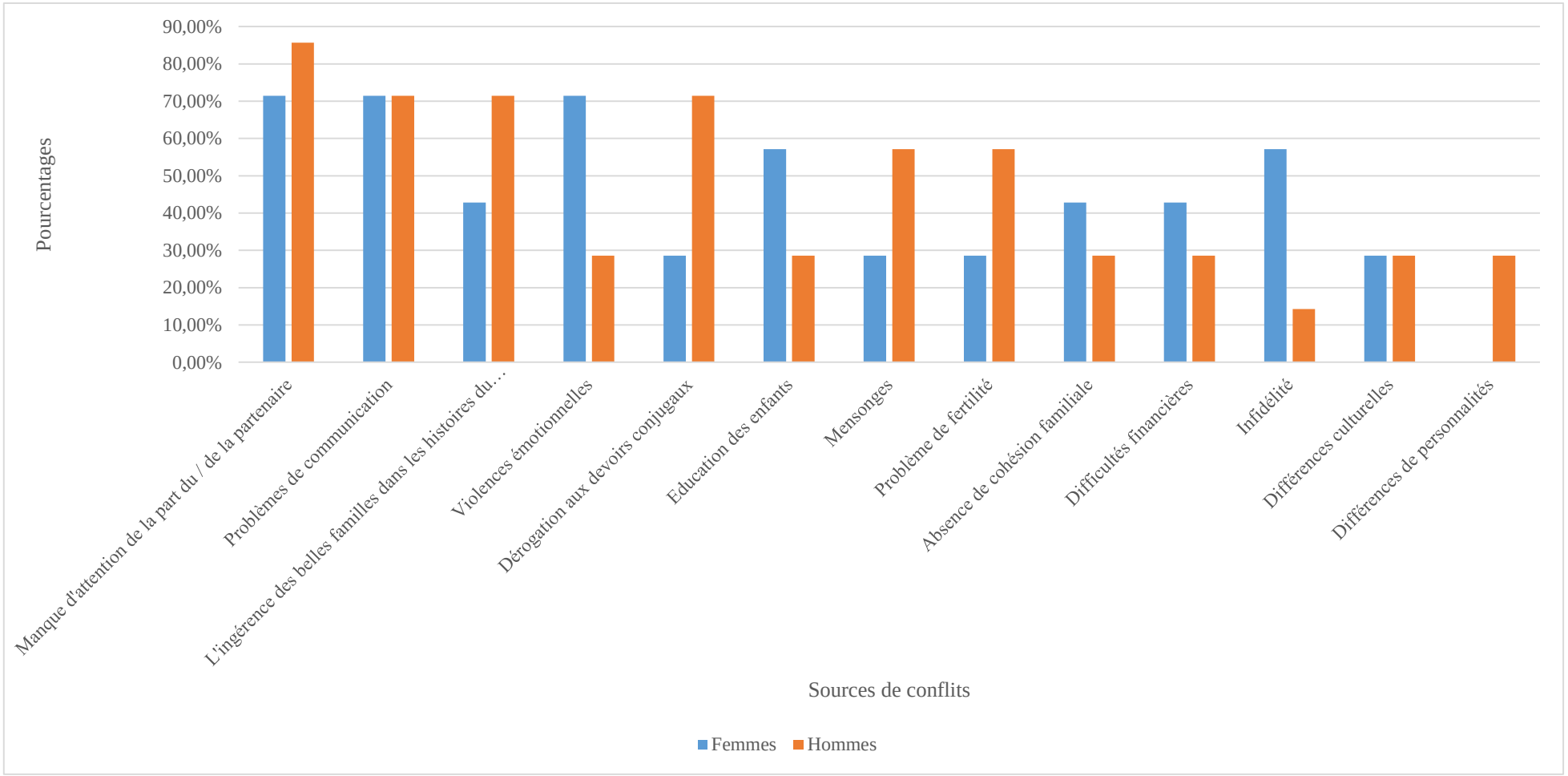

Figure 7 : Différentes sources de conflits selon le sexe

La présente étude s'est également intéressée aux indicateurs de conflits en ce qui concerne les couples que nous avons accompagnés. Là également, on note une variation des réponses selon chaque membre du couple et selon les sexes comme l'indique le tableau V. On en déduit que chaque sujet vit les conflits conjugaux de façon subjective.

Tableau V : Les indicateurs de conflit

Indicateurs de conflits	**Femmes**	**Hommes**
Plus d'une fois par mois	42,86%	28,57%
Environ une fois par mois	28,57%	28,57%
Moins d'une fois par mois	28,57%	42,86%
Jamais	0	0
Graves	28,57%	28,57%
Sérieuses, mais pas graves	42,86%	28,57%
Légères	28,57%	42,86%
Pas de disputes	0	0
Vraiment difficiles	42,86%	14,28%
Plutôt lentes	28,57%	28,57%
Rapides (assez faciles)	28,57%	57,14%
Assez souvent	42,86%	42,86%
Rarement	28,57%	42,86%
Jamais	28,57%	14,28%
Totaux	100,00%	100,00%

A partir du tableau ci-dessus, les indicateurs de conflits nous confirment la présence réelle de conflits dans ces couples. Ces différents indicateurs sont présents en proportions différents. Il est à noter que les femmes et les hommes ne perçoivent pas les conflits de la même manière. En effet, on note souvent un déni de l'existence des conflits chez les hommes. Cette situation rend les résolutions de conflits difficiles.

Pour la gestion des conflits conjugaux, plusieurs solutions sont préconisées par les sujets de notre étude.

Tableau VI : Modes de gestions des conflits de couples

Modes de gestion des conflits	Femmes	Hommes	Couples
Communiquer entre partenaire	57,14%	28,57%	42,86%
Recours aux parents et proches	71,43%	71,43%	71,43%
Recours aux chefs religieux	14,29%	14,29%	14,29%
Garder le silence	14,29%	0,00%	7,14%
Psychologues	0%	0%	0%

D'après le tableau ci-dessus, les solutions les plus préconisées par les individus sont le recours le recours aux parents et proches (71.43%) et la communication entre partenaires (42.86%). Il est à noter qu'aucun des couples reçus n'avait eu recours à des Psychologues avant notre étude. Dans le but de comprendre les raisons pour lesquelles ces couples n'ont pas eu recours aux psychologues, plusieurs réponses nous ont été données.

A la question de savoir quel est selon eux le rôle du psychologue, les résultats montrent que soit les sujets n'ont aucune connaissance de ce que c'est qu'un psychologue (64.29%), soit ils ont une conception erronée ou incomplète du rôle du psychologue. Si certains pensent que le psychologue est seulement un ***spécialiste des troubles mentaux*** 21.43%), d'autres individus de notre population d'étude pensent en part égale (7,14 %) que le psychologue est un ***spécialiste du comportement*** ou un ***médecin qui s'occupe des fous***.

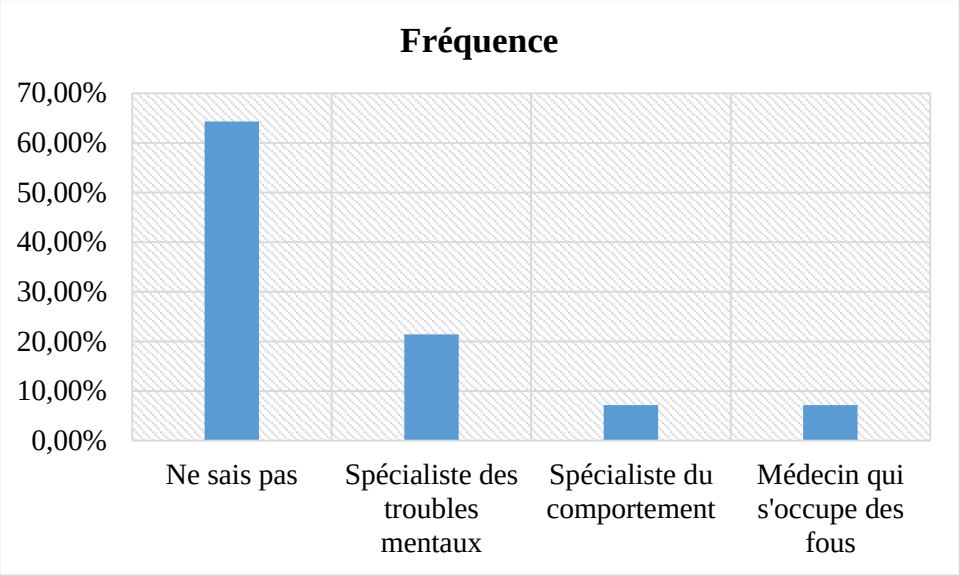

Figure 8 : Rôle du psychologue selon les sujets reçus

Il est à noter qu'à la suite des conflits conjugaux, l'atmosphère du foyer se dégrade. Le climat devient glacial, on assiste à plusieurs types de violences (physiques, psychologiques, économiques). Ces différents phénomènes observés se résument dans la figure suivante :

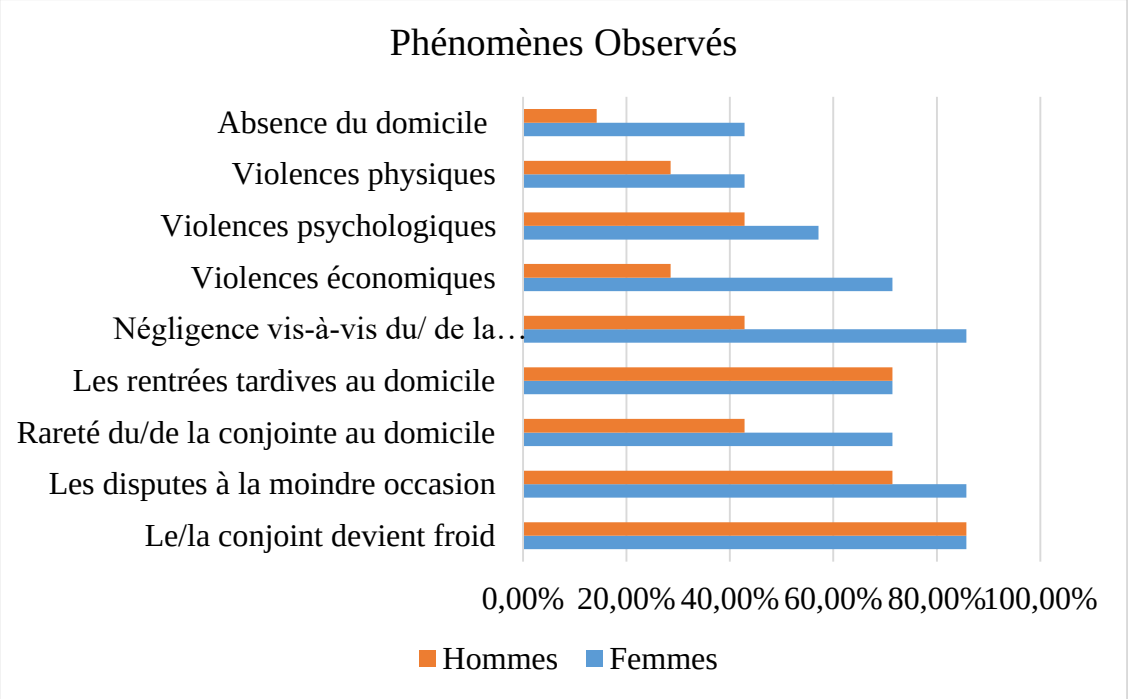

Figure 9 : Phénomènes observés à la suite des conflits

La dernière partie de notre étude est consacrée au taux de satisfaction des sujets vis-à-vis de nos séances. Les résultats obtenus sont plutôt encourageants. Seule une infime

partie (21,43%) de notre population d'étude trouve nos séances plus ou moins bénéfiques. La grande majorité quant à elle trouve ces séances *bénéfiques* voire *très bénéfiques* (respectivement 42,86% et 35,71%).

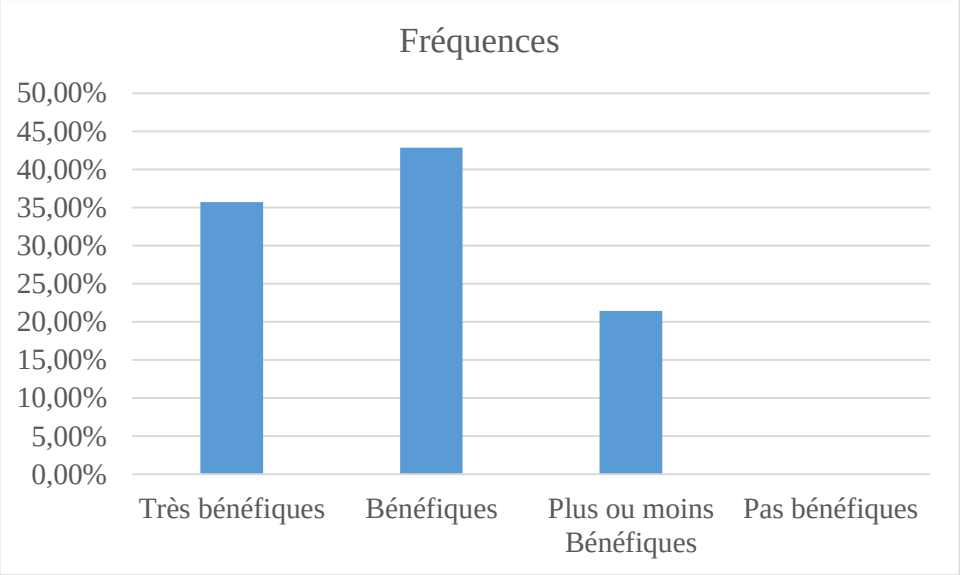

Figure 10 : Taux de satisfaction des sujets

Par ailleurs, suite à la question de savoir s'ils pensent que leurs couples iraient davantage mieux s'ils continuaient les séances, nous remarquons que la quasi-totalité des individus (85,71%) est optimiste, quoique le doute persiste chez une infime partie (14.29%)

Tableau VII : Pronostics des individus s'ils continuent les séances

Opinions des sujets	Effectifs	Pourcentages
Oui	12	85,71%
Je ne sais pas	2	14,29%
Non	0	0%
Total	14	100,00%

3.2. Discussion

L'objectif principal de notre recherche est d'étudier la nécessité de l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux pour le bien-être des couples.

Les réponses aux différentes questions en jeu dans le cadre de cette étude impliquent l'analyse de plusieurs facteurs en jeu. L'une de ces facteurs les plus importantes est l'appartenance ethnique des sujets de notre étude. Pour Dupré La Tour (2010), « Le couple n'est couple que dans son inscription dans un groupe social, dans une histoire sociale prenant en compte l'histoire préalable des conjoints ».

Trois groupes ethniques ont pu être enregistrés. Il s'agit des Adja (Mina), des Fon (Goun) et des Yoruba (Nago). Ces données reflètent le peuplement du Sud-Bénin selon une étude d'Amadou Sanni (2017).

Les recherches révèlent que les sources de conflits conjugaux sont nombreuses. Au nombre de ceux-ci, on peut retenir entre autres :

- **Le manque d'attention de la part du / de la partenaire :** Dans un couple, l'attention est cette « capacité à reconnaitre et comprendre les états affectifs de l'autre et à modifier ses réponses en fonction des besoins de l'autre, qui est finalement responsable du niveau de satisfaction conjugal » (Delage, 2009). Par conséquent, le manque de ce dernier engendre une insatisfaction dans le couple, ce qui pourrait constituer le déclencheur d'autres sources de conflits comme **les problèmes de communication**, **les différents types de violences domestiques**, **la dérogation aux devoirs conjugaux**, **l'infidélité** dans le but de combler le vide créé par le/la partenaire.
- **Les problèmes de communication :** La communication est un facteur important qui permet de consolider les couples. Le manque de dialogue a un impact négatif sur la cohésion conjugale. Pour Rousselle (2003) « les couples qui savent communiquer sont satisfaits et les couples qui ne savent pas communiquer sont insatisfaits ».
- **L'ingérence des belles familles dans les histoires du couple** : dans la quête de solution à leurs problèmes, les africains font souvent appel à la famille élargie. Loin d'apporter des solutions aux conflits, cette option les aggraves souvent et en génère d'autres. Ainsi, dans certains contextes matrimoniaux qui présentent de nombreuses spécificités, « les femmes au foyer sont quotidiennement victimes de certaines

formes de violences domestiques légitimées du point de vue des cultures conjugales locales et dont les auteurs ne sont pas les conjoints mais plutôt les membres des familles de ces derniers » (Chouala, 2008). L'ingérence de la belle famille dans la vie du couple s'explique par le fait que dans beaucoup de sociétés africaines, « le mariage est une institution collective ; c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement l'affaire des conjoints mais celle de l'ensemble de la configuration sociale à laquelle sont parties prenantes ceux-ci » (*ibid*).

- **Les violences domestiques :** elles regroupent « tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer » (Voyer, Delbreil & Senon, 2014). Les violences domestiques peuvent être aussi bien la source de conflits dans le couple, que la résultante des conflits conjugaux.
- **Les facteurs psychologiques :** Certains conflits conjugaux trouvent leurs sources dans des facteurs psychologiques. Au nombre de ces facteurs, on note **la personnalité**. Selon plusieurs études, « les couples s'engagent dans des conflits à cause de leur personnalité parce qu'elle est différente ou similaire à celle de l'autre » (Rousselle, 2003). Les personnes aux prises avec un trouble de personnalité limite par exemple manifestent leur problématique dans l'ensemble de leurs interactions, ce qui engendre des troubles dans leurs interactions avec leurs conjoint(e)s. (Bertelli & Bélisle, 2004). Ces différences de personnalités se traduisent également à travers d'autres facteurs comme la conception de chaque individu par rapport à la fertilité, le nombre d'enfant voulu, le type d'éducation voulu pour les enfants.

Si ces sources de conflits varient d'une personne à une autre et d'un couple à un autre, on note également une divergence d'opinion selon le sexe. En effet, « les femmes déclarent plus de dissensions que les hommes » au sujet des conflits conjugaux (Cauchi-Duval, 2016). Selon Hefez (2002), l'une des raisons qui justifient ce phénomène est que pour les hommes il est beaucoup moins naturel de parler de l'intimité, des émotions. C'est d'ailleurs souvent le motif des consultations. Une autre raison à cela serait d'ordre psychosocial. En effet, dans la plupart des sociétés traditionnelles, les femmes sont élevées et grandissent « dans l'idée du sacrifice : se soumettre [devient pour elles une] preuve d'amour » (Citot, 2000). Ainsi, les femmes sont celles qui font souvent le premier pas quand tout va mal dans le couple. Une autre raison qui justifie les conflits serait lié aux jeunes âges et au manque d'expériences

conjugales des sujets (Lemaire, 2001). Par ailleurs, il existe certains conflits et disputent conjugaux qui en génèrent d'autres.

Les conflits conjugaux, s'ils sont mal pris en charge, dégradent la vie de couple de façon croissante. Le déni de l'existence du conflit par l'un des partenaires participe à cette dégradation. Par ailleurs, on note dans certains cas des tentatives « d'esquives » des disputes conjugaux. « L'esquive est une boite à outils qui n'est pas forcément adaptée à tous les travaux de réparation du couple » car elle peut renforcer chez les partenaires la volonté d'entrer dans une dispute, et par conséquent, renforce l'instabilité de la relation de couple (Berthou, 2012). Ainsi, à la suite des premières disputes, plusieurs comportements néfastes à l'épanouissement de la vie de couples ont pu être enregistrés. Il s'agit entre autres du/de la partenaire qui devient froid, les disputes à la moindre occasion, la rareté du/de la conjointe au domicile, les rentrées tardives au domicile, la négligence vis-à-vis du/ de la conjointe, les violences économiques, les violences psychologiques, les violences physiques, l'absence du domicile, l'infidélité …

Au regard de tout ce qui précède, notre première hypothèse qui stipule que « les conflits conjugaux suscitent et renforcent l'instabilité de la relation de couple » est donc vérifiée.

A la suite de la dégradation du climat conjugal, plusieurs pistes de solutions sont souvent recherchées par les conjoints. « Les manières envisagées pour résoudre les conflits récurrents ou les « crises » du couple ne sont que rarement originales » (Brohm, 2017). Si certains pensent que la meilleure solution est la séparation (divorce), d'autres préconisent plutôt la « négociation ».

Au nombre des pistes de solutions préconisées par la population de cette étude, on ne remarque que des solutions que nous qualifierons de « traditionnelles ». Il s'agit entre autres de la communication entre partenaires, le recours aux parents et proches, le recours aux chefs religieux, garder le silence (résignation, s'isoler volontairement). Si ces solutions font parfois leurs preuves, elles n'arrivent pas toujours à résoudre ces conflits, pire, elles renforcent les conflits et l'instabilité conjugale en question. Selon Brohm (2017), les échecs des différentes tentatives de gestion des conflits amènent à penser que « la recherche d'une solution aux conflits du couple est la véritable raison de la conflictualité du couple ».

La remarque la plus frappante dans le cadre de notre étude est l'absence d'intervention de spécialistes (psychologues, psychothérapeutes de couples) dans la gestion de ces conflits conjugaux. L'une des raisons qui justifient ce phénomène est la désinformation ou la sous-information de la population vis-à-vis du rôle du psychologue. En effet, en dehors de ceux qui affirment ne pas savoir ce que c'est qu'un psychologue, les autres sujets de notre échantillon pensent que le psychologue est soit un spécialiste des troubles mentaux, un spécialiste du comportement ou un médecin qui s'occupe des fous. Par ailleurs, une autre justification de ce phénomène serait la rareté de cabinets de psychologue officiellement reconnus sur le territoire national (Sahabou, 2021).

Malgré l'absence des accompagnements psychologiques dans le cadre de la gestion des conflits conjugaux, les résultats de notre travail durant notre stage se sont révélés encourageants. La plupart des couples ont trouvé que les séances sont bénéfiques ou très bénéfiques pour la gestion de leurs conflits. Ces résultats sont en accord avec les résultats des travaux de Migerode (2012). En effet, à la suite de cette étude, l'auteur est venu à la conclusion qu'il est rare de « trouver des couples qui n'aient pas retrouvé d'espoir » à la suite des séances d'accompagnements.

En ce qui concerne les pronostics, ils sont également très encourageants. La plupart des sujets ont la certitude que leurs couples iraient davantage mieux s'ils continuaient les séances. C'est ce même résultat qui a amené Lafontaine et *al* (2008) à conclure que les accompagnements psychologiques des couples participent « activement au rétablissement des relations en difficulté et, d'autre part, de créer des relations qui permettront au partenaire de se remettre de problèmes comme la dépression ou l'état de stress post traumatique ».

Ces différents constats sont en adéquation avec notre seconde hypothèse qui affirme que « l'accompagnement psychologique favorise la gestion efficace des conflits conjugaux ».

Cette recherche sur l'accompagnement psychologique dans la gestion des conflits conjugaux présente toutefois certaines limites. Tout d'abord, malgré le fait que la plupart des couples identifiés aient acceptés de participer à cette étude, notre échantillon est relativement faible. Un échantillon plus élevé permettrait d'obtenir de meilleurs résultats. De plus, malgré la diversité culturelle du pays, seul des couples monogamiques ont pu être identifiés. Inclure des couples polygamiques dans des études à venir permettrait de cerner d'autres paramètres en ce qui concerne notre sujet d'investigation. Enfin, les différences

culturelles au sein du pays peuvent rendre difficile la généralisation des résultats d'une étude région à une autre.

CONCLUSION

Les conflits conjugaux sont une réalité dont la présence dans notre société n'est plus à démontrer. Cette étude a porté sur des sujets de plusieurs groupes sociolinguistiques caractéristiques du Sud du Bénin.

Plusieurs sources de conflits ont été identifiées lors de cette étude. Si les causes des conflits varient d'un couple à un autre, on retient que ces causes sont souvent multiples et certaines d'entre elles en déclenchent d'autres. Au nombre de ces facteurs déclenchant les conflits, on peut retenir de façon résumée : le manque d'attention de la part du / de la partenaire, les problèmes de communication, l'ingérence des belles familles dans les histoires du couple, les violences domestiques, les facteurs psychologiques qui pour la plupart renvoient à la personnalité de chacun.

La gestion de ces conflits est aussi variée que les sources de ces conflits et le nombre de couples consultés. La plupart de ces couples essaient de régler ces conflits de façon traditionnelle, en impliquant la plupart du temps la belle famille ou les leaders religieux. Malheureusement, il est rare que les couples fassent appel à des spécialistes (psychologues, psychothérapeutes de couples) pour la gestion et la résolution de ces conflits, ce qui occasionne la persistance desdits conflits. Plusieurs raisons justifieraient pourquoi les couples ne consultent pas des professionnels pour la résolution de ces conflits. Quand ces conflits sont mal résolus, ils conduisent à une dégradation progressive du climat conjugal, ce qui peut mener à la formulation du désir de divorce.

Dans le cadre de cette étude, l'accompagnement psychologique s'est révélé être une méthode adéquate dans la gestion efficace des conflits conjugaux. Les thérapies de couple sont particulièrement efficaces pour améliorer la qualité de vie, le climat conjugal et la satisfaction conjugale chez les couples. Ces interventions participent au maintien de la santé mentale et de la qualité de vie de la population car rappelons le, ces différents conflits génèrent parfois des séquelles traumatiques. Par ailleurs, en plus des résultats positifs obtenus à travers les différentes interventions, les pronostics quant à l'avenir de ces différents couples sont également encourageants.

A l'issu des conclusions tirées des différentes analyses et interprétations des données de notre étude, il résulte que les différentes hypothèses formulées au début de cette étude sont vérifiées. Il est donc vérifié que (i) les conflits conjugaux suscitent et renforcent

l'instabilité de la relation de couple et que (ii) l'accompagnement psychologique favorise la gestion efficace des conflits conjugaux.

Ces différents constats nous amènent alors à nous demander quelles sont les actions à mener pour une meilleure prise en charge des conflits conjugaux par des spécialistes qualifiés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akindès, F., Aguessy, H. (2017). Les violences conjugales au Bénin : état des lieux et perspectives. *Revue africaine de sociologie*, n°21(1), pp. 5-23.
- Amadou Sanni, M. (2017). Langues parlées au sein du ménage et assimilation linguistique au Bénin. *Cahiers québécois de démographie*, 46 (2), pp. 219-239.
- Baucom, H. D., Fischer, S. M., Worrell, M., Corrie, S., Belus, M. J., Molyva, E., & Boeding, E. S. (2018). Couple-based Intervention for Depression: An Effectiveness Study in the National Health Service in England. *Family process*, 57(2), 275 – 292.
- Bradbury, T. N., & Fincham, F. D. (1990). Attributions in Marriage: Review and Critique. *Psychological Bulletin*, 107(1), 3-33.
- Bertelli, C., & Bélisle, M-C. (2004). Intervention de crise chez les patients aux prises avec un trouble de personnalité limite. *Santé mentale au Québec*. Vol. 29, n°2, pp. 253-266.
- Berthou, A. (2012). Esquives et disputes conjugales. *Dialogues*, n°195, pp.103-113.
- Brohm, J-M. (2017). Les conflits dans le couple. *Topique*, n°141, pp. 25-34.
- Bryant, F. B. & Veroff, J. (1982). Structure of psychological wellbeing: A social historical analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, 43, pp. 653-673.
- Carruthers, C., & Hood, D. C., (2004), The power of the positive: Leisure and well-being. *Therapeutic Recreation Journal* 38 (2), pp. 225-245
- Cauchi-Duval, N. (2016). Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent. Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquete ERFI. *Cahiers québécois de démographie*. 45 (1), pp. 71-93.
- Chouala, A. Y., (2008). « La « belle famille » et « la famille élargie » : Acteurs des violences conjugales et domestiques dans les foyers Camerounais », *Bulletin de l'APAD*
- Christensen, A., & Heavey, C. L. (1990). Gender and Social Structure in the Demand/Withdraw Pattern of Marital Conflict. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59k, 73-81.

- Choi, H., & Marks, F. N., (2008). Marital Conflict, Depressive Symptoms, and Functional Impairment. *Journal of Marriage and Family*. Vol. 70-2, pp.377-390
- Citot, V. (2000). Les tribulations du couple dans la société contemporaine et l'idée d'un amour libre. *Le Philosophoire*, n°11, pp. 85-119.
- Cornu, G. (2014). *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 2014.
- Dagenais-Desmarais, V., (2010), *Du bien-être psychologique au travail : Fondements théoriques, conceptualisation et instrumentation du construit.* (Thèse de Doctorat, Université de Montréal).
- Delage, M., (2009). Comment s'attache-t-on dans un couple ? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°42, pp. 87-105.
- *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Ed. Larousse, p. 230
- Diener, E., (1984), Subjective Well-Being. *Psychological Bulletin.* University of Illinois. Vol 95. No. 3, pp. 542-575.
- Doss, D. B., Simpson, E. L., Christensen, A., (2004). Why do couples seek marital therapy? *Professional psychology: Research and practice*. Vol 35 (6) p.608.
- Dupré La Tour, M. (2010). Choix conjugal, appartenance et consentement. *Dialogue*, 187 (1), pp. 33-45.
- Favez, N., & Darwich, J. (2016). *Les thérapies de couple et de famille*. Ed. Mardaga. Pp. 31-46.
- Gonay, M. (2021). *Étude des liens entre les dynamiques relationnelles des couples de jeunes adultes, la satisfaction conjugale et sexuelle et les effets du temps des relations de couple*. [Mémoire de Master, Université de Liège]
- Gottman, J. M., & Silver, N. (2015). *The Seven Principles for Making Marriage Work: A Practical Guide from the Country's Foremost Relationship Expert*. Harmony.
- *Grand Dictionnaire de la Psychologie* (2011). Ed. Larousse.
- Guay, J. (2014). Le traitement des adultes qui ont vécu la maltraitance et la négligence. *Bulletin de l'APQ*, Vol 10 no.1 p. 16-18
- Gurman, A. S., & Fraenkel, P. (2002). The history of couple therapy: A millennial review. *Family Process, 41*, 199-260.

- Honvou, K. S., (2016). *Le principe d'égalité en droit béninois de la famille*. (Thèse de Doctorat, Universités Paris-Est et d'Abomey-Calavi)
- Hounkpatin, H. O., Kpogbémabou, A. (2018). La médiation familiale au Bénin : état des lieux et perspectives. *Revue africaine de sociologie*, n°22(2), pp. 5-23.
- Hounyovi, G. S. M. (2022), *Influence de la médiation familiale dans la gestion des conflits conjugaux au centre SEYON*. [Mémoire de Licence, Université d'Abomey-Calavi]
- INSAE, « Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin (RGPH-4, 2013) », février 2016, p.53
- Jacquier, S., (2006). *De la sérénade à la bousculade : La gestion des conflits dans le couple.* (Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme HES d'éducatrice spécialisée, Haute Ecole de Santé-Social Valais)
- Johnson, L. N., & Greenman, P. S. (2012). The effectiveness of couple therapy: A review of research 1980 to 2005. *Journal of Marital and Family Therapy*, 38(1), 23-38.
- Johnson, S. M. (2008). *Hold Me Tight: Seven Conversations for a Lifetime of Love*. Little, Brown and Company
- Lafontaine, M-F., Johnson-Douglas, M. S., Gingras, N., Denton, W. (2008). Thérapie de couple axée sur l'émotion, *Manuel clinique des psychothérapies de couple*, pp. 277-311, PUF.
- Lamarre, M. (2009), *Conflits Et Ruptures Dans Le Couple : Les Psychologues Se Prononcent*. (Essai de 3e cycle, Université du Québec)
- Lemaire, J-G, (2001), Divorces à l'eau de rose. *Dialogue*, n°151, pp. 3-20.
- Loi n°2020 - 34 du 06 janvier 2021 portant dispositions spéciales de simplification et de gestion dématérialisée de l'enregistrement des faits d'état civil.
- Masson, M., Franck, N., Cellard, C. (2017). Objectifs et enjeux de l'intervention cognitive en psychologie. *Applied and Clinical Neuropsychology*. Vol. 1
- Migerode, L. (2012), Un groupe de thérapie de couple centré sur le sentiment d'amour. *Thérapie familiale*, n°3, pp. 225-246.
- Milan, A., Vézina, M., & Wells, C. (2006) Recensement de 2006 : Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006 : résultats. *Statistique Canada*.

- Mondor, J., (2009). La thérapie conjugale en milieu naturel : Étude du lien entre attachement amoureux, satisfaction conjugale, mandat thérapeutique et résultat de la consultation. (Thèse, Université de Montréal)
- Okalla Bana, E-C. (2015). *La construction de la conjugalité chez des conjoints de couples formés sur des sites de rencontre en ligne : une perspective interactionniste symbolique*, (Mémoire de Maîtrise ès Sciences en Service Social, Université de Montréal)
- Orathinkal, J., & Vansteenwegen, A. (2006). The effect of forgiveness onmarital satisfaction in relation to marital stability. *Contemporary family therapy*. Vol 28. pp. 251-260.
- Picard, D., & Marc, E. (2015). *Les conflits relationnels*. Que sais-je ? Presses Universitaires de France.
- Provost, M. (2011). Le mariage et l'union libre au Québec : quelle(s) politique(s) doit-on suivre à l'aube du XXIe siècle ? *Comprendre la famille 2 : Actes du 2e symposium québécois de recherche sur la famille*, p. 127.
- Ridley, C. A., Wilhelm, M. S., & Surra, C. A. (2001). Married couples' conflict responses and marital quality. *Journal of Social and Personal Relationships*, 18, 517-534.
- Rousselle, J. (2003). *La communication chez les couples : une approche relationnelle*. [Thèse de Maitrise ès arts, Université Laurentienne]
- Sahabou, F. (2021). *Accidents vasculaires cérébraux et atteintes des fonctions cognitives a la Clinique Universitaire de Neurologie (CUN) du Centre National Hospitalier universitaire Hubert Koutoukou Maga*, [Mémoire de Licence, Université d'Abomey-Calavi].
- Simmel, G. (1999). *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.
- Strupp, H. H. (1978). Psychotherapy research and practice: An overview. In A. E. Bergin & S. L. Garfield (Eds.), *Handbook of psychotherapy and behavior change*. 2nd ed. Pp. 3-22. New York: Wiley.
- Voyer, M., Delbreil, A., & Senon, J-L. (2014). Violences conjugales et troubles psychiatriques. *L'information psychiatrique*. Vol. 90, pp. 663-671.
- Widmer, E., Favez, N., & Doan, M. (2014). Coparentage et logiques configurationnelles dans les familles recomposées et de première union. *Politiques sociales et familiales*, 2014, n°. 117, p. 45-57.

- Widmer, E. D., Kellerhals, J., Levy, R., Ernst, M., & Hammer, R., (2002). *Cohésion, regulation et conflits dans les familles contemporaines*. Rapport final n°5004-047772-1. Fonds National de la Recherche Scientifique.
- Zihalirwa, B. & Cléon, N. B. C., (2018). Analyse des facteurs associés aux conflits conjugaux et leur impact psycho social sur le bien-être familial dans la commune de Goma. *Annales de l'Unigom*, Vol IX, n°1.

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien

Date de l'entretien :

I. Identification du sujet

I-1- Sujet N° : *I-2 Age :* *I-3 Sexe :* *M* ◯ *F* ◯

I-4 Profession :

I-5 Niveau d'instruction :

Non scolarisé (e) ◯ *Primaire* ◯ *Secondaire* ◯

Universitaire ◯

I-6 Groupe sociolinguistique

Fon ◯ *Yoruba* ◯ *Mina* ◯ *Bariba* ◯ *Goun* ◯ *Dendi* ◯

Peuhl ◯ *autre à préciser* ◯

I-7 Religion :

Catholique ◯ *Evangélique* ◯ *Protestant* ◯ *Islam* ◯

Pratiques endogènes ◯ *Autre (à préciser)* ◯

II. Questions sur l'union

II-1 Depuis combien d'années vous vivez ensemble ?

II-2 Type d'Union :

Civile ◯ *Coutumière Monogamique* ◯ *Coutumière Polygamique* ◯

Concubinage ◯

III. Motif de consultation :

IV. Demande formulée par le sujet :

V. Quel est l'élément déclencheur du conflit ?

VI. Histoire du conflit

VII. Indicateurs de conflits

a. Fréquence des disputes

Jamais ◯ *Moins d'une fois par mois* ◯ *Environ une fois par mois* ◯
Plus d'une fois par mois ◯

b. Intensité des disputes

Pas de disputes ◯ *Légères* ◯ *Sérieuses, mais pas grave* ◯ *Graves* ◯

c. Nature des réconciliations

Rapide (assez facile) ◯ *Plutôt lentes (malaisées)* ◯ *Vraiment difficiles* ◯

d. Fréquence des tensions latentes

Jamais ◯ *Rarement* ◯ *Assez souvent* ◯

VIII. Quelles sont les démarches que vous avez eu à mener pour le règlement de ce conflit ?

S'il n'y a pas de consultation de Psychologue :

- Pourquoi vous n'avez pas eu recours à un Psychologue ?

IX. Parlez-nous de l'atmosphère de votre foyer à la suite de ce conflit.

X. Demande du consentement pour qu'on invite le/la conjoint(e)

XI. *(Après au moins trois séances d'accompagnement)* **Comment décririez-vous l'atmosphère de votre foyer depuis que nous vous accompagnons dans la gestion de vos conflits ?**

XII. Que pensez – vous de nos séances ?

Très bénéfiques ◯ Bénéfiques ◯ +/-Bénéfiques ◯ Pas bénéfiques ◯

XVII. Pensez - vous que votre couple se porterait mieux si vous continuez les séances ?

Oui ◯ Non ◯ Je ne sais pas ◯

A l'endroit du/de la conjoint(e)

V. Identification du sujet

VI-1 Age : *VI-2 Sexe :* *M* ◯ *F* ◯

VI-3 Profession :

VI-4 Niveau d'instruction :

Non scolarisé (e) ◯ *Primaire* ◯ *Secondaire* ◯

Universitaire ◯

VI-5 Groupe sociolinguistique

Fon ◯ *YorubaMina* ◯ *Bariba* ◯ *Goun* ◯ *Dendi* ◯ ◯

Peuhl *autre à préciser*

VI-6 Religion :

Catholique ◯ *Evangélique* ◯ *Protestant* ◯ *Islam* ◯

Animisme ◯ *Autre* ◯

VI. Questions sur l'union

VII-1 Depuis combien d'années vous vivez ensemble ?

VII-2 Type d'Union :

Civile ◯ *Coutumière Monogamique* ◯ *Coutumière Polygamique* ◯

Concubinage ◯

VII. Vous savez pourquoi vous êtes ici ?

Oui ◯ *Non* ◯

VIII. Quelles sont les raisons les plus fréquentes des disputes ?

IX. Quel est l'élément déclencheur du conflit ?

X. Histoire du conflit

XI. Indicateurs de conflits

a. Fréquence des disputes

Jamais ◯ *Moins d'une fois par mois* ◯ *Environ une fois par mois* ◯ *Plus d'une fois par mois* ◯

b. Intensité des disputes

Pas de disputes ◯ *Légères* ◯ *Sérieuses, mais pas grave* ◯ *Graves* ◯

c. Nature des réconciliations

Rapide (assez facile) ◯ *Plutôt lentes (malaisées)* ◯ *Vraiment difficiles* ◯

d. Fréquence des tensions latentes

Jamais ◯ *Rarement* ◯ *Assez souvent* ◯

XII. Quelles sont les démarches que vous avez eu à mener pour le règlement de ce conflit ?

S'il n'y a pas de consultation de Psychologue :

- Pourquoi vous n'avez pas eu recours à un Psychologue ?

XIII. Parlez-nous de l'atmosphère de votre foyer à la suite de ce conflit.

XIV. *(Après au moins trois séances d'accompagnement)* **Comment décririez-vous l'atmosphère de votre foyer depuis que nous vous accompagnons dans la gestion de vos conflits ?**

XV. Que pensez – vous de nos séances

Très bénéfiques ◯ Bénéfiques ◯ +/-Bénéfiques ◯ Pas bénéfiques ◯

XVI. Pensez - vous que votre couple se porterait mieux si vous continuez les séances ?

Oui ◯ Non ◯ Je ne sais pas ◯

Table des matières

Introduction 9

Chapitre 1 : Cadre institutionnel et déroulement du stage 11

1.1. Description du lieu de stage 11

1.1.1. Historique 11

1.1.2. Vision 12

1.1.3. Mission 12

1.1.4. Objectifs du centre 12

1.1.5. Activités 12

1.1.6. Structure organisationnelle et fonctionnement du CSVH-SEYON 13

1.1. Description des activités menées par le stagiaire 15

1.1.1. Description des activités menées par le stagiaire 16

1.2.2. Acquis du stage 17

1.3. Difficultés 17

1.3.1. Difficultés externes 17

1.3.2. Difficultés internes 17

Chapitre 2 : Cadre théorique de la recherche et approche méthodologique 18

2.1. Clarifications conceptuelles 18

2.1.1. Conjugalité 18

2.1.2. Conflits conjugaux 20

2.1.3. Thérapie de couple 20

2.2. Revue de littérature 21

2.3. Problématique 23

2.4. Objectifs de la recherche 25

2.4.1. Objectif général 25

2.4.2. Objectifs spécifiques 25

2.5. Hypothèses de la recherche 25

2.5.1. Hypothèse générale 25

2.5.2. Hypothèses spécifiques 25

2.5.3. Nature de l'étude 25

2.5.4. Population de l'étude, Echantillonnage 26

2.5.5. Techniques et outils 26

Chapitre 3 : Présentation des résultats, analyse et discussion 27

3.1. Résultats 28

3.2. Discussion 30

Conclusion 45

Références bibliographiques 47

ANNEXES 52